



# LE RÉFLEXE SOLIDAIRE

Rapport d'activité  
Juin 2013 - Mars 2014

# PRÉAMBULE

**2013** voit naître le fonds de dotation **Le Réflexe Solidaire**. La préfecture de Paris enregistre sa création en juin. En septembre, le conseil de surveillance se réunit pour la première fois pour nommer, parmi ses neuf membres, le président et le délégué général. À cette occasion, les grandes orientations ont été données et le premier partenariat de grande ampleur avec l'enseigne de distribution Franprix et ses 400 points de vente a été approuvé.

Le fonds de dotation trouve son inspiration dans une idée simple : **le don peut devenir un geste quotidien et facile**. Il s'agit de permettre à chacune et chacun,

dans ses actes de la vie de tous les jours, de donner quelques centimes, quelques euros au profit d'une action d'intérêt général.

**Le Réflexe Solidaire** a pour mission de favoriser et contrôler la collecte de dons de petits montants, mais aussi d'en assurer la redistribution à des associations, fonds ou fondations d'intérêt général. Dans cet objectif, le fonds initie des partenariats entre entreprises et organisations d'intérêt général.

Les neuf membres du conseil de surveillance qui ont décidé de se réunir autour de la gouvernance du fonds partagent cet engouement et cette vision d'un fonds à fort

potentiel qui peut convaincre des entreprises de tous horizons : grande distribution, employeurs, banques, facturiers d'énergie. Chacun accepte de mettre à contribution leurs "transactions" pour permettre à leurs clients, abonnés, salariés d'exprimer leur générosité avec un petit don "embarqué".

Vous découvrirez dans ce rapport d'activité les temps forts des dix premiers mois de la vie de ce fonds de dotation qui place sa communication sous le signe de la transparence avec un engagement fort : **100% des dons reversés !**

## “ LA GÉNÉROSITÉ EMBARQUÉE

*À l'heure d'Internet et des réseaux sociaux, de nouveaux usages se développent, basés sur la spontanéité, l'instantanéité : là, maintenant, tout de suite !*

*On est dans le moment et il faut savoir le saisir... Après, il est trop tard.*

*La collecte de dons auprès du public prend une place croissante dans le budget des associations. Les donateurs âgés représentent la plus importante partie de cette collecte et les techniques marketing traditionnelles auxquelles ce public réagit sont surreprésentées. Un problème pour les associations qui se cannibalisent et qui surtout peinent à renouveler leurs donateurs. Pour toucher un public plus large et notamment la jeune génération, il est indispensable d'innover dans les techniques de fundraising et de sensibilisation.*

*En embarquant la générosité, on permet à cette nouvelle génération de donner simplement, spontanément, en faisant ses courses en supermarché par exemple. La « Générosité embarquée » c'est la possibilité de capter directement, immédiatement le citoyen dans son quotidien quand il est sensibilisé... et ne pas risquer de le perdre quand on le sollicite trop tard ! C'est aussi un moyen simple de développement de la culture du don : un premier don pourrait en entraîner de nombreux suivants.*

*Le Réflexe Solidaire est un fonds ouvert qui permet à toute organisation de créer sa générosité embarquée avec des outils concrets, opérationnels de suivi des reversements et un socle transparent, fiable. J'invite tous ceux qui pensent que la générosité embarquée est un outil d'avenir à rejoindre Le Réflexe Solidaire.*”



**Olivier CUEILLE**  
Délégué Général du  
fonds de dotation  
Le Réflexe Solidaire

# SOMMAIRE

<b>Préambule</b>	<b>2</b>
<b>Sommaire</b>	<b>3</b>
<b>Le contexte 2013-2014</b>	<b>4</b>
<b>Le financement des actions sociales</b>	<b>5</b>
Le financement des antennes locales de la Croix-Rouge Française et du Secours Populaire Français	5
Le financement de petites associations de proximité	6
L'opération Téléthon	6
<b>La collecte</b>	<b>7</b>
<b>La communication</b>	<b>8</b>
<b>Les partenaires et bénéficiaires</b>	<b>9</b>
<b>100% des dons redistribués</b>	<b>9</b>
<b>Les statuts et la gouvernance</b>	<b>10</b>
<b>Les perspectives 2014-2015</b>	<b>11</b>
<b>Les comptes</b>	<b>12</b>
<b>Annexe</b>	<b>13</b>

# LE CONTEXTE 2013-2014

Dans un contexte de précarité galopante sur fond de crise économique, un nombre plus important chaque année de citoyens plongent dans la détresse.

De nombreuses organisations, associations et fondations notamment, mais aussi entreprises sociales, SCOP et SCIC, mettent en oeuvre au quotidien des solutions avec beaucoup de talent et de résultats.

Ces organisations doivent faire face à des besoins grandissants. Il est vital pour elles de développer des ressources et moyens de financement, mais aussi de faire connaître leurs actions et attirer des talents et moyens humains.

La générosité des Français stagne, malgré l'encouragement de l'État et la fiscalité accordée aux dons. L'État a besoin d'un tissu associatif actif qui le soutient dans sa mission de redistribution. Il est urgent d'aider le secteur associatif, pilier de l'économie sociale et solidaire à mobiliser de nouveaux donateurs, renouveler l'engagement bénévole, sensibiliser la jeune génération à l'action citoyenne. Il est aussi nécessaire de diversifier les ressources en favorisant la mise

en place de nouveaux partenariats impliquant les entreprises.

En parallèle, le développement de l'économie collaborative fait émerger une nouvelle typologie de « consomm'acteurs » : la Génération G. Une génération composée d'individus de tous âges – consommateurs et citoyens – pour qui la générosité, l'échange, l'attention portée aux autres, constituent des éléments de satisfaction personnelle.

Par ailleurs, les entreprises cherchent également à engager un nouveau dialogue avec leurs parties prenantes : clients, partenaires, collaborateurs, élus, etc.

En accord avec le développement de leur responsabilité sociétale, elles sont soucieuses de créer un dialogue plus proche des préoccupations immédiates des citoyens, porteur de sens et fédérateur.

La solidarité au travers des dons, dans le quotidien, adossés aux actes de consommation eux-mêmes, est un des axes de travail du Réflexe Solidaire.

Un intérêt réel et massif est en train de naître.

Mise en place de l'Arrondi en caisse dans un magasin Franprix.



# LE FINANCEMENT DES ACTIONS SOCIALES

Le fonds de dotation **Le Réflexe Solidaire** contribue par son action à soutenir des associations mettant en oeuvre des actions sociales de solidarité de proximité, de soutien et d'assistance pour permettre de répondre aux besoins fondamentaux de personnes en situation de vulnérabilité : travailler, avoir un toit, se nourrir, se soigner, se mouvoir, communiquer.

À titre subsidiaire **Le Réflexe Solidaire** peut également participer ponctuellement au financement de projets ayant une dimension nationale ou internationale, mis en oeuvre par des organisations non gouvernementales, notamment en cas d'opérations d'urgence humanitaire.

Le Réflexe Solidaire a été créé afin d'être l'organe de collecte et de redistribution principal des opérations de générosité embarquée en France. Il propose à de moyennes et grandes entreprises, via leurs parties prenantes (clients, salariés, fournisseurs, etc.), des solutions simples, intégrées à leur quotidien, pour faire des dons.

Aujourd'hui le fonds de dotation est principalement financé par microDON, une entreprise agréée solidaire qui met en oeuvre des programmes de solidarité pour ses clients. Cependant, le fonds a pour ambition d'être un acteur incontournable de ces financements innovants, et recherche ainsi à développer ses opérateurs partenaires comme microDON.

## Le financement des antennes locales de la Croix-Rouge Française et du Secours Populaire Français.

Le Réflexe Solidaire a pour objectif de collecter et de redistribuer les dons provenant

du dispositif **l'Arrondi en caisse**, lui-même mis en oeuvre par la société microDON.

**L'Arrondi en caisse** a été déployé au sein des magasins de l'enseigne de distribution partenaire **Franprix** à Paris et en Île-de-France.

Les dons collectés ont été redistribués aux grandes associations partenaires du programme : **la Croix-Rouge Française** et **le Secours Populaire Français**.

Les dons collectés au bénéfice des antennes locales de ces deux grandes associations ont permis de **financer des missions d'action sociale**.

Ces actions ont ciblé en particulier le **renforcement des maraudes**, permettant de venir en aide aux sans abri. Sans oublier l'**aide alimentaire**, afin de soutenir de nouvelles catégories de bénéficiaires en situation de grande précarité : les jeunes, les personnes âgées et les travailleurs pauvres.



Le Réflexe Solidaire accompagne les opérations carte microDON.

---

# 160

C'est le nombre d'associations de proximité qui, en 2013, ont bénéficié de l'accompagnement, la formation et du dispositif de collecte de dons mis en place par **Le Réflexe Solidaire**.

Ainsi sur le premier exercice clos le 31 mars 2014, **Le Réflexe Solidaire** a reversé plus de 20 000 euros aux antennes locales du **Secours Populaire Français** et près de 35 000 euros aux antennes locales de la **Croix-Rouge Française**, dont 1 811 euros au titre d'une opération spéciale de collecte "Urgence Typhon Philippines" du 18 novembre au 2 décembre 2013.

## Le financement de petites associations de proximité

Une association de solidarité, formée en amont par microDON, peut inviter ses bénévoles à rencontrer des citoyens dans un point de vente.

Le temps d'un week-end, ils peuvent présenter leur association, parler de leur projet et encourager les clients à les soutenir avec la carte microDON.

La **carte de don** : un flyer papier doté d'un code-barres qui, passé en caisse comme un article, permet de faire un don de 2€ ou plus à l'association présente en magasin.

L'opération permet de promouvoir la vie associative locale tout en diversifiant les sources de financement des associations. C'est aussi pour le point de vente l'opportunité de développer sa politique sociale en offrant la possibilité de soutenir des actions associatives locales.

**Le Réflexe Solidaire** a ainsi accompagné les opérations carte microDON suivantes :

- **L'opération Yvelines 2013** : elle a permis de collecter plus de 25 000 euros au profit de 25 associations de solidarité internationale et près de 12 000 euros au profit de 9 associations de solidarité locale.
- **L'opération Paris 2013** : elle a permis de collecter 121 552 euros au profit de 117 associations.
- **L'opération Val d'Oise 2013** : elle a permis de collecter 9 786 euros au profit de 9 associations du département.

## L'opération Téléthon

L'opération carte microDON Téléthon 2013 a permis de collecter plus de 41 000 euros au profit de l'association AFM Téléthon.



---

# 41 000 euros

ont été récoltés à l'occasion du Téléthon 2013

---

# LA COLLECTE

## De plus en plus de points de vente collecteurs

Cette année a connu une forte hausse des points de collecte au titre de L'Arrondi chez Franprix, au profit du Secours Populaire Français et de la Croix-Rouge Française.

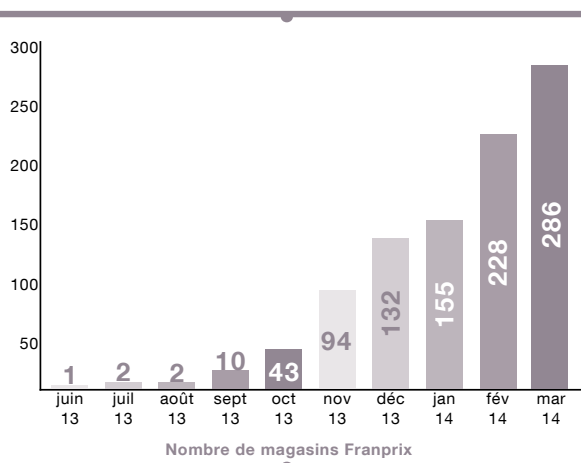
Les résultats se sont fait sentir en proportion du nombre de points de collecte sur le réseau Franprix :

- Au troisième trimestre 2013, les dons s'élèvent à 2 400 €,
- Au quatrième trimestre 2013, les dons s'élèvent à 13 000 €,
- Au premier trimestre 2014, les dons s'élèvent à 33 000 €.

## Le succès des opérations carte microDON

Les enseignes partenaires ont également répondu présentes lors d'événements ponctuels en mobilisant des points de vente au profit des opérations microDON :

- Opération microDON Yvelines les 4 et 5 octobre 2013  
→ 31 points de vente (10 enseignes),
- Opération microDON Paris les 18 et 19 octobre 2013  
→ 54 Monoprix, 94 Franprix, 1 U Express,
- Opération microDON Val d'Oise 2013 les 15 et 16 novembre 2013  
→ 9 points de vente (5 enseignes),
- Opération microDON Téléthon les 6 et 7 décembre 2013  
→ 173 Franprix.



## Les animations et l'information

Des animations sont réalisées par les bénévoles des associations bénéficiaires dans chaque magasin collecteur. Il s'agit d'un temps d'information et d'échange avec les clients et le personnel du magasin pour faire connaître L'Arrondi et les actions financées. On estime le nombre d'animations réalisées sur la période de juin 2013 à mars 2014 à 100.

## De très petits dons nombreux et anonymes

Les deux principaux types de dons collectés par Le Réflexe Solidaire au cours de l'exercice sont :

- Type 1 : des dons de 2€ ou des multiples de 2€ grâce à la carte de dons (code barre),
- Type 2 : des arrondis en caisse de quelques centimes et occasionnellement des dons complémentaires.

La moyenne des dons constatés sur la période est de l'ordre de 2€ pour le premier type et 40 centimes d'euros pour le second.

Le nombre de don de type 1 est supérieur à 100 000.

On approche les 140 000 dons de type 2 (arrondis).

Les dons sont anonymes. L'identité du donateur n'est connue que lorsqu'il se manifeste en vue d'obtenir un reçu au titre des dons aux oeuvres, muni d'un justificatif (ticket de caisse) et d'une déclaration sur l'honneur.

Sur l'exercice le fonds de dotation a enregistré et traité 1 demande de reçu fiscal. L'identité du donateur est utilisée exclusivement dans le but d'émettre son reçu et n'est cédée ou intégrée à aucun fichier de prospection ou relance.



L'une des opérations carte microDON.

# LA COMMUNICATION

L'année de création du fonds de dotation a été marquée par de nombreux événements solidaires et temps forts liés au déploiement de nouvelles solutions microDON.

L'entreprise solidaire s'est ainsi attachée lors de ces temps clés à valoriser, dans sa communication, l'action et le rôle majeur du **Réflexe Solidaire**.



Lancement de *L'Arrondi en caisse* sous le parrainage du Ministre de l'économie sociale et solidaire et de la consommation, Benoît Hamon.

## Un site Internet dédié

Qu'est-ce qu'un fonds de dotation ? Qui est *Le réflexe solidaire* ? Quel est son rôle ? Comment obtenir un reçu fiscal ?

Pour répondre aux questions du grand public, il était indispensable de créer un support entièrement dédié au Réflexe Solidaire. Dans cette perspective un mini-site Internet a été réalisé, [www.lereflexesolidaire.org](http://www.lereflexesolidaire.org) qui présente simplement ses objectifs, ses administrateurs et le procédé d'obtention d'un reçu fiscal.

## Des événements majeurs

Pour l'ensemble de ses événements de collecte, microDON valorise l'action du Réflexe Solidaire auprès des bénéficiaires et du grand public, notamment grâce aux supports dédiés à ses opérations (cartes de don, sites internet, communiqués de presse, etc.).

Deux événements ont particulièrement été médiatisés en 2013.

→ Lancement de **L'ARRONDI en caisse** sous le parrainage du **Ministre de l'économie sociale et solidaire et de la consommation, Benoît Hamon**.

En 2013, L'Arrondi prend un nouvel essor avec le déploiement pour la première fois en France de L'Arrondi en caisse. Le Ministre

chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation Benoît Hamon, parrainait le 18 septembre à Paris, son lancement au sein de Franprix, première enseigne à rejoindre le programme.

Le lancement, très médiatisé (plus de 70 retombées presse en 3 mois), a été l'occasion de mettre en avant le rôle déterminant du Réflexe Solidaire auprès de la presse et du grand public.

→ **L'opération carte microDON Paris 2013, la plus grande opération jamais réalisée.**

L'opération carte microDON organisée à Paris les 18 et 19 octobre 2013, en partenariat avec le groupe Macif, Franprix, Monoprix, et avec le soutien de la Mairie de Paris à travers son réseau des Maisons des Associations, a permis à 117 associations locales de collecter 121 552€ pour financer leurs projets.

Une communication appuyée avait été réalisée auprès des bénéficiaires mais aussi des donateurs. On estime que plus de 200 000 personnes ont été sensibilisées par le biais de cette opération de générosité.



Opération carte microDON Paris



# LES PARTENAIRES ET BÉNÉFICIAIRES

Au cours du premier exercice, de nombreux partenaires ont rejoint les dispositifs soutenus par le Réflexe Solidaire.

En premier lieu l'entreprise sociale et solidaire microDON, qui a créé le programme l'Arrondi et les opérations cartes microDON. Mais de nombreuses enseignes de la grande distribution nous ont également rejoints.

## Les partenaires majeurs

- microDON
- Franprix
- Monoprix

## Les autres partenaires

Carrefour Market, Casino, Super U, Intermarché, Auchan, Leclerc.

Les associations partenaires bénéficiaires ont été nombreuses à rejoindre les dispositifs soutenus par le Réflexe Solidaire, qu'elles soient de grandes associations nationales, ou de petites associations de proximité.

Les critères d'éligibilité des organisations bénéficiaires :

- poursuivre une mission dans le domaine social, solidarité ou environnement,

- ne pas fonctionner au profit d'un cercle restreint de personnes,
- avoir une gestion désintéressée (pas de rémunération des membres du conseil d'administration et notamment du président ni du trésorier),
- ne pas exercer d'activités lucratives prépondérantes,
- préciser sa date de création, son domaine d'intervention de façon précise et le projet doit être suffisamment détaillé, clair, et précis dans le temps.

## Les bénéficiaires majeurs

- Croix Rouge Française
- Secours Populaire Français
- AFM Téléthon

## Les autres bénéficiaires

Associations locales de solidarité nationale et internationale des départements 75, 78, 95 (voir liste page 15).



Les partenaires majeurs.



Les bénéficiaires majeurs.

# 100% DES DONS REDISTRIBUÉS

Par la centralisation des collectes de dons, le fonds de dotation Le Réflexe Solidaire garantit la bonne gestion et la transparence des flux financiers.

Il assure le **versement de 100% des dons collectés** aux associations bénéficiaires.

Le processus de versement s'organise dans un délai court :

- Dispositif l'Arrondi : sur un rythme trimestriel,

- Dispositif opération carte microDON : dans un délai de 60 jours maximum suivant la fin de l'opération.

Il valide la participation des associations bénéficiaires des collectes de dons et délivre les reçus fiscaux qui pourraient être demandés par les donateurs.

Les frais de fonctionnement du fonds sont pris en charge par des partenaires entreprises extérieurs.

Aujourd'hui, l'entreprise sociale microDON est l'unique contributeur.

Avec le développement de la générosité embarquée en France et des nouvelles mécaniques de collecte de dons, d'autres opérateurs et entreprises devraient à l'avenir participer au financement et au développement du fonds de dotation.

# LES STATUTS ET LA GOUVERNANCE

## Les statuts

Le fonds de dotation **Le Réflexe Solidaire** est un fonds de redistribution (ou fonds "relais") sans but lucratif et à vocation sociale.

Il vise à collecter des dons de faibles montants en privilégiant le développement d'une solidarité de proximité pour un impact sur le territoire du donateur (sa commune, son département, sa région).

Depuis sa création, les entités bénéficiaires du fonds sont en majorité les oeuvres et organismes qui conduisent des projets locaux de solidarité, de soutien et d'assistance au profit des personnes les plus vulnérables.

## La gouvernance

### Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration du fonds de dotation **Le Réflexe Solidaire** s'est réuni pour la première fois le 9 septembre 2013 et en a approuvé la composition.

Celui-ci est composé de 7 membres experts et de 2 membres fondateurs.

**Monsieur Rémy Pautrat**, Préfet honoraire a été nommé à la fonction de Président pour une durée de 4 ans renouvelable.

**Monsieur Olivier Cueille** a été nommé à la fonction de Délégué Général pour une durée de 4 ans renouvelable.

Le Conseil d'Administration du fonds de dotation **Le Réflexe Solidaire** a également approuvé le règlement intérieur du

fonds présenté par le délégué général, et nommé **Monsieur François Jégard** à la fonction de commissaire aux comptes du fonds.

### Le comité consultatif

Un comité consultatif a été créé et sa composition approuvée par le Conseil d'Administration.

Il est chargé de faire des propositions de politiques d'investissement, d'en assurer le suivi et de proposer des études et des expertises. Il est composé de personnes qualifiées extérieures, au nombre minimum de 6 : 2 membres proposés par le Conseil d'Administration, 2 membres représentants des donateurs, 1 membre représentant de chaque partenaire entreprise.

Le comité se réunira au deuxième semestre de l'année 2015.



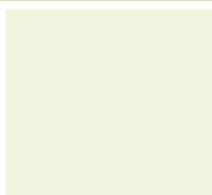
**Rémy Pautrat**  
Préfet de Région  
honoraire



**Laurence Thurion**  
Consultante  
experte sur les  
financements  
innovants



**Régis Vabres**  
Professeur  
agrégé de droit  
privé



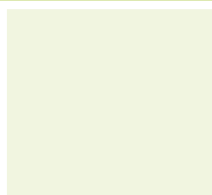
**Yaële Aferiat**  
Directrice  
d'association,  
experte en  
collecte de fonds



**André Hochberg**  
Retraité,  
expert en  
communication  
associative



**Pierre-Emmanuel Grange**  
Président  
fondateur de la  
société microDON



**Chris Olivier**  
Consultante  
experte  
en études  
qualitatives sur le  
secteur associatif



**Benoît Genuini**  
Dirigeant  
associatif



**Olivier Cueille**  
Directeur général,  
co-fondateur  
de la société  
microDON

### Conseil d'Administration

# LES PERSPECTIVES 2014-2015

L'exercice 2014-2015 s'annonce comme une année cruciale pour la vie du fonds avec le développement croissant de cette nouvelle générosité embarquée.

Le prix MIT Technology review TR35 France, la conférence du TEDx Paris, et le soutien du Ministre de l'Économie sociale et solidaire et de la consommation Benoît Hamon fin 2013, ont donné un sérieux coup de projecteur à L'Arrondi.

De plus en plus d'entreprises et associations semblent convaincues que la générosité embarquée représente une opportunité d'avenir pour le financement des associations et un nouveau levier pour susciter l'engagement.

Des opérations de grande ampleur à l'image de l'**opération carte microDON Paris**, vont se renouveler en 2014 avec pour objectif d'en décupler l'impact.

De nouvelles enseignes soucieuses de s'engager et de développer la générosité locale se lancent dans des projets pilotes avec L'Arrondi.

Le parc de magasins partenaires se développe. La notoriété de ces outils de financements innovants auprès du grand public grandit...

Il s'agit maintenant de capitaliser sur les expériences acquises depuis la création du fonds, pour accompagner au mieux, et accélérer la croissance de la collecte.

Autre axe majeur : contribuer à sécuriser la croissance de cette nouvelle générosité, et donner les moyens aux partenaires du fonds, en particulier microDON, d'assurer sa mission sociale en plein changement d'échelle.

La communication devra par ailleurs en 2014-2015 se montrer pro-active pour à la fois :

- valoriser les acteurs engagés,
- faire connaître les projets soutenus,
- développer la culture du don.

Dans un souci de donner plus de visibilité aux donateurs sur les actions réalisées, et développer cette nouvelle générosité sur tout le territoire Français, un réseau de partenaires référents dans leurs domaines d'expertise s'est associé gracieusement en 2014 à cette action.

L'objectif : tous ensemble permettre de soutenir encore plus d'associations mettant en oeuvre des actions sociales de solidarité de proximité partout en France.



Lors d'une opération carte microDON à Paris.

# LES COMPTES AU 31 MARS 2014

Le commissaire aux comptes du fonds de dotation François Jégard, du cabinet Léo Jégard & associés (23, rue du Clos d'Orléans - 94120 Fontenay-sous-Bois) a rendu un rapport sur les comptes annuels

arrêtés au 31 mars 2014 en date du 9 octobre 2014.

Le bilan se totalise à 29 863 € et fait ressortir un résultat nul.

Le compte de résultat se totalise

en charges à 252 904 € et en produits à 252 904 €

Le rapport est consultable dans son intégralité sur le site : [www.lereflexesolidaire.org](http://www.lereflexesolidaire.org)

## ACTIF

JUIN 2013 / 31 MARS 2014

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net	Exercice précédent (Net)
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations grévées de droit				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
T.I.A.P.				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL (I)</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés				
<b>Créances (3)</b>				
Usagers et comptes rattachés				
Comptes affiliés				
Autres créances	18 437		18 437	
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	11 427		11 427	
<b>Comptes de régularisation</b>				
Charges constatées d'avance (3)				
<b>TOTAL (II)</b>	<b>29 863</b>		<b>29 863</b>	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement d'obligations (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	<b>29 863</b>		<b>29 863</b>	

(1) Dont droit au bail. (2) Part à - d'1 an Immo. Fin nettes. (3) Part à + 1 an

# PASSIF

31/03/14

Exercice  
précédent (Net)

## FONDS ASSOCIATIFS ET RÉSERVES

### Fonds propres

Fonds associatifs sans droit de reprise  
Écarts de réévaluation  
Réserves  
Report à nouveau  
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)

### Autres fonds associatifs

Fonds associatifs avec droit de reprise  
Apports  
Legs et donations  
Subventions d'investissement sur biens renouvelables par l'organisme  
Résultats sous contrôle de tiers financeurs  
Écarts de réévaluation  
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables  
Provisions réglementées  
Droits des propriétaires (commodat)

**TOTAL (I) 500**

## FONDS DÉDIÉS

Sur subventions de fonctionnement  
Sur autres ressources

**TOTAL (II)**

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques  
Provisions pour charges

**TOTAL (III)**

## DETTES (1)

Emprunts obligataires  
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)  
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)  
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours  
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 2 000  
Dettes fiscales et sociales  
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés  
Autres dettes 27 363  
instruments de trésorerie

### Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance (1)

**TOTAL (IV) 29 363**

Écarts de conversion passif (V)

**TOTAL GÉNÉRAL (I à V) 29 863**

(1) Dont à plus d'un an. Dont à moins d'un an. (2) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques.

# COMPTE DE RÉSULTAT

31/03/14

Exercice précédent  
(Net)

PRODUITS D'EXPLOITATION		
<b>Chiffre d'affaires net (4)</b>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subvention d'exploitation		2 356
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		
Cotisations		
Dons		250 547
Legs et donations		
Autres produits		
<b>Total des produits d'exploitation (1) (I)</b>		<b>252 904</b>
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (3)		3 367
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations aux provisions		
Autres charges		249 537
<b>Total des charges d'exploitation (2) (II)</b>		<b>252 904</b>
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION		
Excédent attribué ou déficit transféré (III)		
Déficit supporté ou excédent transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers (V)</b>		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières (VI)</b>		
2. RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)		
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>		
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Impôts sur les bénéfices (IX)		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (X)		
Engagements à réaliser sur ressources affectées (XI)		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+X)</b>		<b>252 904</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+XI)</b>		<b>252 904</b>
<b>5. EXCÉDENT OU DÉFICIT (total des produits - total des charges)</b>		<b>0</b>

(1) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs. (2) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs. (3) Dont crédit bail mobilier. Dont crédit bail immobilier.

# ANNEXE

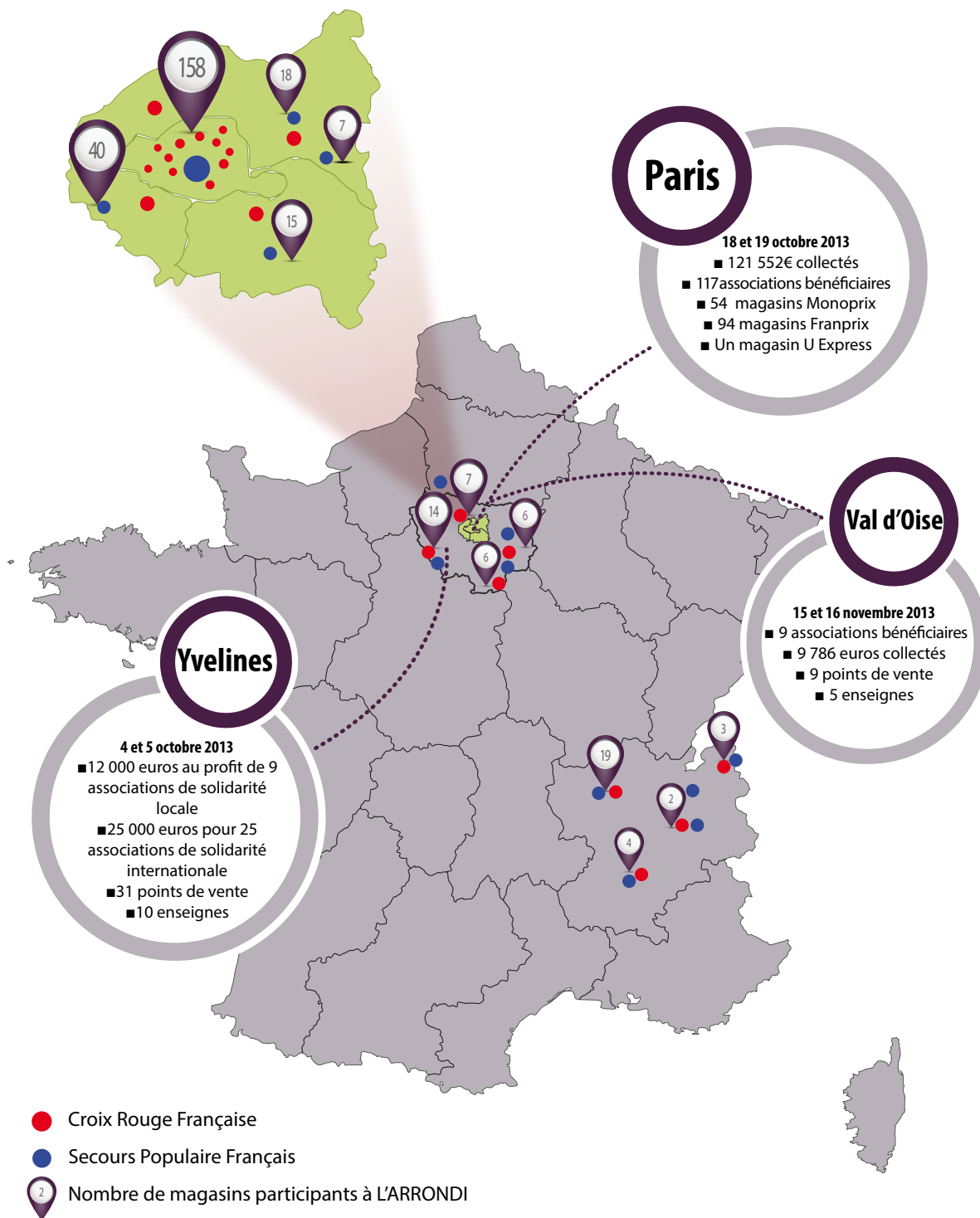
## Associations bénéficiaires, points de collecte et montants de l'opération carte microDON Paris 2013

18eme ZONE - FRANPRIX - 238€ • **A CHACUN SES VACANCES** - MONOPRIX - 2526€ • **A CHACUN SES VACANCES** - MONOPRIX - 1 846€ • **A CHACUN SES VACANCES** - MONOPRIX - 1 322€ • **A.M.E.L.I.O.R** - MONOPRIX - 170€ • **ACTION FROID** - FRANPRIX - 878€ • **ACTION FROID** - FRANPRIX - 868€ • **ACTION FROID** - FRANPRIX - 746€ • **ACTION FROID** - FRANPRIX - 696€ • **ACTION FROID** - FRANPRIX - 664€ • **ACTION FROID** - FRANPRIX - 654€ • **ACTION FROID** - FRANPRIX - 592€ • **ACTION FROID** - FRANPRIX - 422€ • **ACTION FROID** - FRANPRIX - 206€ • **ALPHA IV** - MONOPRIX - 754€ • **AMA & DEVELOPPEMENT** - FRANPRIX - 591,63€ • **AMBOHIMALAZA** - FRANPRIX - 598,8€ • **AMSMGR** - FRANPRIX - 1668€ • **AMSMGR** - FRANPRIX - 786€ • **ANIA (Volonté-Actions)** - FRANPRIX - 631€ • **AOUT SECOURS ALIMENTAIRE** - MONOPRIX - 1088€ • **APF** - MONOPRIX - 962€ • **APF** - MONOPRIX - 868€ • **APPRENTIS D'AUTEUIL** - FRANPRIX - 642€ • **APPRENTIS D'AUTEUIL** - FRANPRIX - 572€ • **APPRENTIS D'AUTEUIL** - FRANPRIX - 314€ • **ARDHIS** - FRANPRIX - 466€ • **AREVI** - MONOPRIX - 446€ • **ASSOCIATION FRANCO CHINOISE PIERRE DUCERF** - FRANPRIX - 610€ • **ASTREE PARIS** - MONOPRIX - 1537€ • **ASTREE PARIS** - MONOPRIX - 1464€ • **ASTREE PARIS** - MONOPRIX - 872€ • **ATOUS COURS** - MONOPRIX - 1514€ • **AUTRE MONDE** - MONOPRIX - 944€ • **AUTRE MONDE** - MONOPRIX - 942€ • **AVTM** - FRANPRIX - 382€ • **BUREAU 66** - FRANPRIX - 408,17€ • **CAMELEON** - FRANPRIX - 490€ • **CAMELEON** - FRANPRIX - 466€ • **CAMELEON** - FRANPRIX - 222€ • **CCEM (COMITE CONTRE L'ESCLAVAGE MODERNE)** - MONOPRIX - 516€ • **CERCLE AMITIE ET PROGRES** - FRANPRIX - 426€ • **CHOCOLAT POUR TOUS** - MONOPRIX - 2232€ • **CITOYEN DES RUES** - FRANPRIX - 480€ • **CLUB APPAC** - MONOPRIX - 869€ • **CLUB VAUBAN** - FRANPRIX - 656€ • **COEUR ET CONSCIENCE** - FRANPRIX - 754€ • **CONFEDERATION GENERALE DU LOGEMENT** - MONOPRIX - 1274€ • **CROIX ROUGE (délégation 15eme)** - MONOPRIX - 2919€ • **CROIX-ROUGE (délégation 9ème)** - MONOPRIX - 814€ • **DAMES DE COEUR** - FRANPRIX - 310€ • **DANSE EN SEINE** - FRANPRIX - 850€ • **DONG-HANH** - FRANPRIX - 1200€ • **ECOLES DU MONDE** - FRANPRIX - 270€ • **EDU'KENYA** - FRANPRIX - 508€ • **ELISA** - FRANPRIX - 534€ • **ELLE'S IMAGINE'NT** - MONOPRIX - 1897€ • **ENFANCE EN SUSPENS** - FRANPRIX - 890€ • **ENFANT & DEVELOPPEMENT** - FRANPRIX - 1184€ • **ENFANTS D'ASIE** - FRANPRIX - 706€ • **ENFANTS D'ASIE** - FRANPRIX - 630€ • **FARANFARE** - FRANPRIX - 1054€ • **FRANCAIS LANGUE D'ACCUEIL** - FRANPRIX - 716€ • **FRANCE INDE KARNATAKA (FIK)** - FRANPRIX - 518€ • **FRIENDS FRANCE** - FRANPRIX - 344€ • **GAS'ESPOIR** - FRANPRIX - 682€ • **GIAA** - MONOPRIX - 1789€ • **GIMC - APETREIMC** - MONOPRIX - 1055€ • **GUY RENARD** - MONOPRIX - 336€ • **GUY RENARD** - MONOPRIX - 86€ • **HABITAT & HUMANISME (délégation 7eme)** - FRANPRIX - 456€ • **«HABITAT & HUMANISME (délégation 13 )** - FRANPRIX - 538€ • **Insertion Handicap** - FRANPRIX - 558€ • **J'IMAGINERAI** - FRANPRIX - 1916€ • **JNI France** - MONOPRIX - 812€ • **JOC** - MONOPRIX - 329€ • **JUSNA** - FRANPRIX - 630€ • **KOINA** - FRANPRIX - 302€ • **KROUSAR THMEY** - FRANPRIX - 672€ • **KYNAROU** - FRANPRIX - 1680€ • **LA BARQUE** - FRANPRIX - 820€ • **LA CAMILLIENNE** - FRANPRIX - 726€ • **LA FABRIQ** - FRANPRIX - 516€ • **LE MARCHÉ SOLIDAIRE** - FRANPRIX - 1024€ • **LE REFUGE** - MONOPRIX - 2148€ • **L'EPOC** - MONOPRIX - 1884€ • **LES AMIS DE NEBEDAY** - FRANPRIX - 374€ • **LES MAMANS D'ACCORD** - MONOPRIX - 474€ • **LES PAPILLONS BLANCS** - MONOPRIX - 2026€ • **LES PETITS BONHEURS** - MONOPRIX - 1744€ • **LIGUE CONTRE LE CANCER** - FRANPRIX - 724€ • **L'ILE AUX LANGUES** - FRANPRIX - 518€ • **MAINS AGILES** - FRANPRIX - 568€ • **MOBILE EN VILLE** - MONOPRIX - 442€ • **MONTAGNE DU BONHEUR** - FRANPRIX - 604€ • **MOSAQUES.9** - MONOPRIX - 1140€ • **MY LOCAL PROJECT** - FRANPRIX - 722€ • **MY LOCAL PROJECT** - FRANPRIX - 702€ • **NINOS DE GUATEMALA** - FRANPRIX - 314€ • **NOUR** - FRANPRIX - 1070€ • **ONE,TWO,THREE...RAP!** - FRANPRIX - 254€ • **OPEN MALI FRANCE** - FRANPRIX - 1710€ • **OXFAM** - FRANPRIX - 221,41€ • **OXFAM** - FRANPRIX - 218,76€ • **PARTENAIRES Artisans de l' Humanitaire** - FRANPRIX - 1184€ • **PERSONIMAGES** - MONOPRIX - 998€ • **PHIL ACTIONS** - MONOPRIX - 1884€ • **PHIL ACTIONS** - FRANPRIX - 1028€ • **PIK PIK ENVIRONNEMENT** - FRANPRIX - 310€ • **Planet AGREP** - FRANPRIX - 854€ • **PLANTE & PLANETE** - FRANPRIX - 274€ • **POUR LE VILLAGE DE SAMAANE** - FRANPRIX - 630€ • **POUR UN SOUIRE D'ENFANT (PSE)** - FRANPRIX - 1228€ • **POUR UN SOUIRE D'ENFANT (PSE)** - FRANPRIX - 332€ • **PRASAD** - FRANPRIX - 334€ • **PRO BONO LAB** - MONOPRIX - 262€ • **PROMETHÉE HUMANITAIRE** - FRANPRIX - 690€ • **PROTECTION CIVILE DE PARIS** - MONOPRIX - 2164€ • **PROTECTION CIVILE DE PARIS** - MONOPRIX - 1992€ • **PROTECTION CIVILE DE PARIS** - MONOPRIX - 1850€ • **PROTECTION CIVILE DE PARIS** - MONOPRIX - 1802€ • **PROTECTION CIVILE DE PARIS** - MONOPRIX - 1766€ • **PROTECTION CIVILE DE PARIS** - MONOPRIX - 1652€ • **REVES** - FRANPRIX - 552€ • **RIM Relais Instruction Education Maroc** - FRANPRIX - 503,56€ • **ROKPA FRANCE** - FRANPRIX - 664€ • **S4D** - FRANPRIX - 490€ • **SNC** - MONOPRIX - 983€ • **SNL PARIS** - MONOPRIX - 1108€ • **SOLEIL LEVANT POUR UNE ENFANCE SANS CANCER** - MONOPRIX - 620,39€ • **SOLIDARITE** - FRANPRIX - 484€ • **SOLIDARITE ENFANT ATAKORA** - FRANPRIX - 567€ • **SOLIDARITES INTERNATIONAL** - FRANPRIX - 810€ • **SOLIDARITES INTERNATIONAL** - FRANPRIX - 620€ • **SOLIDARITES INTERNATIONAL** - FRANPRIX - 586€ • **SPF 75** - MONOPRIX - 1140€ • **SPORT DANS LA VILLE** - MONOPRIX - 980€ • **THEATRE DE LA NUIT BLEUE** - MONOPRIX - 800€ • **TOUT AUTRE CHOSE** - FRANPRIX - 114€ • **TROIS EN UN AIME TON PROCHAIN** - FRANPRIX - 262€ • **UNIS-CITE** - MONOPRIX - 400€ • **UNIS-CITE** - MONOPRIX - 326€ • **UNIS-CITE** - MONOPRIX - 186€ • **VAINCRE ANOREXIE & BOULIMIE** - FRANPRIX - 1034€ • **Village des Baobabs** - FRANPRIX - 332€ • **VOYAGE ET SENS** - FRANPRIX - 534€ • **YACHAD** - MONOPRIX - 1365€ • **YALLA !** - FRANPRIX - 684€ •

## Associations bénéficiaires, points de collecte et montants des opérations carte microDON Yvelines et Val d'Oise 2013

**OPE 78 SOLIDARITE LOCALE → BALISKY** - Carrefour Market Voisins Le Bretonneux - 2671€ • **Les 4 Saisons** - Leclerc Rambouillet - 1002€ • **SSAAD** - Carrefour Market Mantes la Jolie - 478€ • **Entraide Sociale Bâtière** - Leclerc conflans - 2192€ • **SNL Vallée de Chevreuse** - Jardinerie Chevreuse Chevreuse - 769,5€ • **RPEAE** - Monoprix Saint-Germain en Laye - 1282€ • **Fraternité Mission Populaire** - Franprix Trappes - 1148€ • **AFAFY** - Monoprix Le Chesnay - 267€ • **OPE 78 SOLIDARITE INTERNATIONALE → Ecole Jeanne Blum pour Comité de Jumelage** - Carrefour Market CM Vélizy - 1232€ • **Initiatives Citoyennes et Solidaires** - Casino Casino Andrésy - 356€ • **Soli-Sé** - Carrefour Market CM Villepreux - 1416,56€ • **Merveilles du Togo** - Carrefour Market Mezières sur Seine - 612€ • **Enfance Partenariat Vietnam** - Super U Fontenay le Fleury - 1122€ • **Rives du Samansa** - Carrefour Market Guyancourt - 690€ • **EDDSICA Foyer Collège Coubertin** - Carrefour Market Saint Remy Les Chevreuses - 1310€ • **EDDSICA Foyer Collège Coubertin** - Intermarché FREDEC Gif Sur Yvette (91) - 2168€ • **ADEB** - Carrefour Market Vernouillet - 1056€ • **TECHNAP** - SUPER U LE CHESNAY - 4142€ • **ADEB** - Carrefour Market Elancourt - 1080€ • **Buc Tiers-Monde** - Intermarché BUC - 1000€ • **Les amis de Gandiol** - Intermarché BUC - 500€ • **Lumières de Madagascar** - Casino Poissy - 599,4€ • **Réacti'Yv** - Casino Le peq - 477€ • **ASAPEA** - Franprix Maule - 556€ • **BINKAD** - Carrefour Market Croissy - 1126€ • **BINKAD** - Carrefour Market Marly - 1538€ • **KTF** - Carrefour Market Montesson - 544€ • **Mali Médicaments** - Carrefour Market Villiers Saint Frederic - 1618€ • **JBD** - Casino Saint cyr l'école - 409€ • **OPE 95 → ICCEME** - Monoprix Sannois - 863,6€ • **JALMALV** - Monoprix Enghien - 709,75€ • **Secours Populaire Argenteuil** - Géant Casino Argenteuil - 391,9€ • **Pour une enfance** - Franprix Cergy les haut - 810€ • **Croix Rouge Française (projet maison)** - Monoprix Herblay - 1660€ • **ATMF** - Monoprix Argenteuil - 406€ • **Protection Civile du Val d'Oise** - Franprix Bezons - 645,26€.

# LES POINTS DE COLLECTES



## Le Réflexe Solidaire

49 bis, rue de Lourmel - 75015 Paris

Tél. : 01 85 08 60 68

Adresse de correspondance :

170, rue Raymond Losserand - 75014 Paris

Mail : [contact@lereflexesolidaire.org](mailto:contact@lereflexesolidaire.org)

[www.lereflexesolidaire.org](http://www.lereflexesolidaire.org)